

Haiti : Un Lotus dans le borbier**Qu'arrivera-t-il si Michèle Duvivier Pierre-Louis est ratifiée ou pas ?**

Par Nancy Roc, Montréal

Soumis à AlterPresse le 5 juillet 2008

Depuis le renvoi du gouvernement Alexis par le Sénat le 12 avril dernier, toute l'attention des médias et de la société haïtienne est focalisée sur le choix d'un nouveau Premier ministre. Entre-temps, la cherté de la vie et la multiplication des cas de kidnapping affectent toutes les catégories sociales. « *La méthode d'isoler l'un de l'autre, les différents éléments qui composent la conjoncture, fait partie d'une vieille méthode métaphysique pour tromper la vigilance des masses populaires* », a dénoncé Marc Arthur Fils Aimé, Directeur Général de l'Institut Culturel Karl Levêque (ICKL), dans son dernier texte intitulé « *Haïti : Valse de l'insécurité et politique néolibérale* » [1]. Le 23 juin dernier, le Chef de l'État, René Prével, a désigné pour la troisième fois consécutive un Premier ministre en la personne de Michèle Duvivier Pierre-Louis, Directrice de la Fondasyon Konesans ak Libète (Fondation Connaissance et Liberté -FOKAL). Alors qu'il a fallu attendre près d'une dizaine de jours avant que la Chambre des Députés ne procède à la formation de la commission spéciale chargée de l'examen du dossier du Premier ministre désigné, des moralistes qui font honte, comme les a qualifiés Lyonel Trouillot [2], ont déclenché une campagne haineuse contre Michèle Duvivier Pierre-Louis et ses proches. « *Qu'est-ce donc que cette pensée républicaine qui abandonne le terrain de la politique pour chercher dans la vie privée, avec l'ardeur des charognards et le sans-gêne du voyeurisme, prétexte à détruire une personne ?* », questionne judicieusement l'écrivain. À cette question nous ajouterons celles-ci : que démontrent ces attaques systématiques et avilissantes pour toute notre société ? Comment peut-on descendre si bas dans la fange, tant dans les médias que sur le Net, alors que le pays se convulse douloureusement en plein cœur d'une crise politique et institutionnelle qui pourrait entraîner une implosion sociale sans précédent ? Qu'arrivera-t-il si Michèle Duvivier Pierre-Louis est ratifiée ou pas ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce texte.

Le bestiaire de la bêtise

Ce choix est-il le bon ?, questionnait le quotidien Le Nouvelliste à la suite de la nomination de Madame Pierre-Louis. De nombreux secteurs et associations ont déjà répondu par l'affirmative en soulignant son expérience, son engagement dans de nombreux dossiers importants pour la nation tels que l'éducation, la culture, le développement communautaire, l'environnement,

l'équité de genre, la société civile, la formation de jeunes entrepreneurs. Organisations féministes, intellectuels, certains sénateurs, organisations de jeunes et autres ont ouvertement appuyé la nomination de Madame Duvivier Pierre-Louis comme Premier ministre désigné, contrairement aux précédents choix de René Prével, en l'occurrence Éricq Pierre et Robert Manuel. Ainsi, au-delà de la réticence voire de l'aversion (exprimée notamment par 100.000 personnes lors des funérailles des membres de Barikad Crew au Champ de Mars le 21 juin écoulé) de certains secteurs ou individus pour le Chef de l'État et sa façon de gouverner, ils sont sortis de leur silence pour appuyer ouvertement Madame Pierre-Louis. Ceci démontre déjà une certaine capacité de rassemblement de cette dernière dans un pays totalement divisé. En effet, cette femme discrète, intègre, courageuse et généreuse, n'a cessé depuis son retour dans ce pays en 1976, d'œuvrer pour le développement d'Haïti. Cette écono-miste de formation a plus d'une corde à son arc et a fait de l'éducation son cheval de bataille. Sa connaissance du pays est riche de son expérience aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé [3]. Depuis 1995, ses convictions, son engagement autant que son approche pédagogique se sont épanouis avec succès à travers la Fondation Connaissance et Liberté dont le sérieux et la réputation nationale et internationale dépassent nos frontières. Cette institution est à l'image de sa directrice qui défend « *la position fondamentale que le changement véritable ne peut s'opérer que si ceux qu'il concerne en deviennent les premiers acteurs, [4]* ». Elle a sillonné les quatre coins du pays, vivant dans une réelle proximité avec les gens, travaillant elle-même directement à la réussite des projets subventionnés par la FOKAL avec les communautés les plus reculées du pays. Michèle Duvivier Pierre-Louis estime que la plus grave crise que traverse Haïti est celle de la paysannerie. « *Le paysan haïtien est épuisé, il n'arrive plus à se reconstituer, il faut investir massivement dans la paysannerie et avec elle comme partenaire, investir dans l'eau, dans la terre, dans la production [5]* », déclarait-elle en 2005 lors d'une interview avec Michèle Lemoine. Imbue de la réalité du pays et de ses affres, elle n'a pas attendu la crise alimentaire actuelle pour exprimer ses préoccupations : déjà en 1986, elle publiait dans le journal Le Nouvelliste un « *Plaidoyer pour l'autosuffisance alimentaire* ». Elle a toujours œuvré à la création d'une chaîne de solidarité susceptible de conduire à la matérialisation du nécessaire projet de

changement profond auquel aspire la société haïtienne, particulièrement ses fractions historiquement marginalisées.

Or, c'est cet esprit là, cette conscience et ce cheminement là, que les mauvaises langues ont voulu écorcher et avilir en lançant, dès sa désignation, une campagne raciste et homophobe d'une rare cruauté et d'une rare bêtise. Alors que l'inclusion et le respect de la diversité sont prônés dans toutes les sociétés modernes, une partie malsaine de la nôtre prouve encore que le chemin de la tolérance est parsemé d'obstacles et d'épines. À la lecture ou à l'écoute de certains propos concernant la vie privée du Premier ministre désigné-propos qui dans n'importe quel autre pays seraient passibles de procès pour diffamation- on est consterné par l'acharnement de ces personnes qui, clairement, n'ont ni le souci du bien collectif ni celui du développement du pays. Il n'est alors pas étonnant qu'Haïti se retrouve embourbée dans d'immondes écuries d'Augias où le nettoyage s'avèrera excessivement difficile voire presque impossible. En effet, dans le pays le plus pauvre du continent et un des plus corrompus au monde, voilà qu'on lynche une femme aussi compétente au lieu de s'atteler à l'essentiel, en l'occurrence le respect des droits de tous et la satisfaction de leurs besoins immédiats, d'autant qu'une crise multidimensionnelle mal gérée menace de nous plonger dans le chaos. Il est à espérer que le Parlement et le reste de la société ne tomberont pas dans ce piège vicieux et grotesque en cautionnant la bêtise, piège tendu par un noyau de résistance à la cérébralité tant exigée par les problèmes profonds de notre société. Les esprits archaïques s'en donnent à cœur joie et démontrent que Michèle Pierre-Louis est tel le lotus qui pousse dans la vase. En Inde, le lotus est un symbole de l'accomplissement spirituel de l'être, depuis les profondeurs obscures associées aux « Eaux inférieures » jusqu'à la floraison complète dans la pleine lumière des « Eaux supérieures ». Espérons que la descente des « Eaux supérieures » vers les « Eaux inférieures » se concrétisera pour nettoyer les écuries d'Augias à l'haïtienne héritées du passage des eaux lavalasiennes. À ce propos, il ne faut pas sous-estimer le poids des lavalassiens dans la campagne de diffamation contre le Premier ministre désigné. Nous rappellerons pour mémoire le courage que Michèle Pierre-Louis a démontré pour sortir de ses bureaux et confronter l'inspecteur Jackson Bernard (alias BigJack) et les policiers du CIMO, le samedi 14 février 2004, qui menaçaient d'ouvrir le feu si elle ne venait pas répondre aux invectives de la police politique d'Aristide, suite à une réunion du comité directeur de la FOKAL, qui se tenait au siège de l'organisation, ce matin-là. « *Le pouvoir aristidien voyait dans la FOKAL un foyer de dangereux agitateurs depuis que Michèle Pierre-Louis avait protesté publiquement, dans les journaux, contre les agissements scandaleux*

des chimères et des policiers qui attaquent les étudiants de la Faculté des Sciences humaines, le 5 décembre 2003. [6] »

Au-delà de cette campagne de dénigrement, tout observateur politique doit s'inquiéter de cette tendance à abandonner la réflexion et le terrain politique pour chercher dans la vie privée prétexte à lynchage politique, prétexte à détruire une personne. « *Car, c'est de cela qu'il semble s'agir, détruire par un verbe rageur le travail d'une vie. Et c'est cela qui est immoral* », s'indigne Lyonel Trouillot [7]. « *C'est cela qui témoigne de cette force de haine dictée par les intérêts individuels mesquins, les fondamentalismes arriérés, la pensée bloquée qui n'a jamais entendu parler du libre arbitre, des droits de la personne, de la différence entre sphère publique et sphère privée, de Voltaire, voire de toute la pensée républicaine du XXe siècle. Ici, là où l'intelligence a appris trop souvent à se taire, la haine remplit des pages et des pages, s'étale sur les ondes, sur le Net. Haïti ne pratiquait pourtant pas l'exclusion pour motifs de vie privée dans le domaine du travail et de la gestion de la chose publique. C'est une nouveauté archaïque qui nous vient de ce que Jean Coulanges appelait dans un article qui date de vingt ans : l'invisible invasion. Nous payons d'avoir laissé grignoter la sphère publique et la pensée laïque. Et ce n'est qu'un début. Le pire est à venir. Il se lève en sourdine une odeur de bûcher et de pilori [8] »*, avertit-il.

Ce 2 juillet, Michèle Duvivier Pierre-Louis est enfin sortie de sa réserve. « *Je sais que je dois m'armer de courage et de sagesse pour affronter les multiples défis auxquels je serai confrontée. Mais, je n'accepterai jamais de me laisser entrainer dans un débat axé sur la désinformation et les calomnies* », a-t-elle prévenu dans une mise au point à ses détracteurs transmise à l'agence en ligne AlterPresse. Pour elle, répondre, « *dans cette conjoncture difficile* », à l'invitation de Préval de servir le pays a impliqué, de sa part, du courage et de la détermination « *de le faire la tête haute, sachant que je m'engage dans le champ du politique, c'est-à-dire de l'intérêt collectif et du bien commun* », a-t-elle déclaré. Madame Pierre-Louis a ainsi fait taire les dernières rumeurs voulant qu'elle ait retiré sa candidature ou que Préval était à la recherche d'un autre Premier ministre à désigner.

Sur le fil du rasoir

Le pire serait donc à venir pour nous tous. Dans quel sens et dans quels domaines ? Tout d'abord pour le prochain Premier ministre et son gouvernement. « *Un État aussi pourri que le nôtre, pourra-t-il s'accommoder d'une personnalité telle que celle de Michèle Duvivier Pierre-Louis ?* », questionnait l'écrivain Gary Victor la semaine dernière. Question pertinente lorsque l'on

brandit l'immoralité contre Michèle Duvivier Pierre-Louis, tandis qu'on ne l'a pas fait lorsque des sénateurs impliqués hier dans les trafics de la drogue deviennent aujourd'hui des coqueluches de la presse ou lorsque Samba Boukman, chef de gang accusé de viols par le RNDDH [9], a son bureau au Palais National. Pourquoi l'Église catholique n'a-t-elle pas dénoncé les agissements des prêtres lavalassiens qui s'attaquaient aux journalistes tels qu'Yvon Massac, Gérard Jean-Juste, Fritz Sauvagère, Edwige Carré et Léobert Dieudonné ? Où étaient les défenseurs de la moralité et les responsables de l'Église quand la chanteuse Yolette Lagrandeur a affirmé, devant le Sénat, qu'elle et de nombreuses jeunes filles avaient été contaminées par le prêtre lavalassien Edner Devalcin, décédé le 23 juillet 2007 du SIDA [10] ? Informés de cette situation scandaleuse, Mgr Serge Miot et ses collègues n'ont jamais réagi, alors que dans tout pays moderne la transmission volontaire du SIDA est considérée comme un crime notamment passible de la peine de mort comme dans certains états aux États-Unis. À l'issue de l'audition, le Sénateur Youri Latortue, président de la commission justice et sécurité, avait annoncé l'ouverture d'une enquête parlementaire sur le dossier et la présentation prochaine d'une proposition de loi visant à faire de la transmission volontaire du VIH/SIDA un crime impliquant des dispositions pénales draconiennes. Depuis, n'iet !

Il est clair qu'en acceptant le poste de Premier ministre désigné, alors que depuis vingt ans elle a refusé toutes les propositions d'occuper un poste public, Michèle Duvivier Pierre-Louis a fait montre d'un sens du sacrifice mais elle a aussi pris un gros risque. En effet, bien qu'elle soit proche de René Préal, on sait comment ce dernier traite ses « amis », en témoigne le sort d'Éricq Pierre envoyé pour la seconde fois à la boucherie. Quant à Robert Manuel, ne détenant même pas les pièces nécessaires pour franchir l'étape technique de la ratification, il n'avait aucune chance d'être ratifié. D'autre part, vu le parcours de ce dernier, si l'opinion publique a condamné la Concertation des Parlementaires Progressistes (CPP) d'avoir écarté Éricq Pierre pour des raisons fallacieuses, la CPP s'est toutefois rattrapée en ne ratifiant pas Robert Manuel. Que fera-t-elle dans le cas de Michèle Duvivier Pierre-Louis ? S'attachera-t-elle uniquement aux prescrits de la Constitution ou se laissera-t-elle happée par les rumeurs ? L'article 157 de la Constitution est clair. Pour être nommé Premier Ministre, il faut :

1. être haïtien d'origine et n'avoir pas renoncé à sa nationalité ;
2. être âgé de trente (30) ans accomplis ;
3. jouir de ses droits civils et politiques et n'avoir jamais été condamné à une peine afflictive et infamante ;
4. être propriétaire en Haïti ou y exercer une profession ;
- 5 résider dans le pays depuis cinq (5) années

consécutives ;

6. avoir reçu décharge de sa gestion si on a été comptable des deniers publics.

Or, à notre connaissance, Madame D. Pierre-Louis répond à toutes ces prérogatives. Ainsi toute autre interprétation de la Constitution contre le Premier ministre désigné constituera une lecture ou interprétation politique de la Loi Mère et les Parlementaires devront en assumer les conséquences pour l'Histoire et devant la Nation. Dans la situation actuelle, la société haïtienne se trouve sur le fil du rasoir et n'importe quel prétexte servira de détonateur à une implosion sociale. Des sources fiables de La Saline à Miami nous confirment la possibilité de manifestations de rues majeures d'ici le mois d'août. Mme Pierre-Louis a bien précisé qu'elle n'avait pas de problème à faire des compromis, mais il est clair qu'il lui sera extrêmement difficile d'entrer dans des compromissions politiques, a-t-elle averti [11]. Espérons que les parlementaires comprendront l'urgence pour la population de mettre fin à la crise en ratifiant le plus vite possible un Premier ministre sans lui imposer de chantages. Dans le cas contraire, on devrait en effet s'attendre au pire. Or, ce cas de figure pourrait très bien entraîner la chute de Préal, l'exil d'Alexis et la perte du Parlement. Le reste du pays sera donc plongé dans le chaos le plus total.

Si Madame Duvivier Pierre-Louis est ratifiée, elle devra affirmer son leadership et sa vision de l'avenir du pays dans sa politique générale. À travers cette dernière, elle devra faire un diagnostic perspicace de la situation actuelle du pays et démontrer clairement sa conception de l'État. Ensuite, elle devrait clairement exprimer les actions urgentes à prendre par rapport aux problèmes cruciaux du pays, en l'occurrence l'insécurité, la corruption endémique du Palais National à la Police, en passant par l'UCREF [12], le Bureau de la Protection du Citoyen et la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CNDDR) qui devraient être les objets d'enquêtes sérieuses. Si le président Préal a promis dans de beaux discours de lutter contre la corruption, dans les actes, il s'est entouré d'hommes peu crédibles et qui s'arrogent tous les droits en ne répondant qu'à lui. Nous énumérerons dans un autre grand dossier les priorités du prochain gouvernement, parmi lesquels la relance de la production nationale et des solutions concrètes face à l'augmentation du coût de la vie et à la crise alimentaire. Le discours de politique générale de Mme Pierre-Louis devrait aussi faire appel à l'ensemble des forces vives de la Nation pour démontrer clairement à la communauté internationale que le sauvetage d'Haïti doit être collectif et ne doit pas reposer sur l'aide étrangère. D'autre part, même si Michèle Pierre-Louis est une amie proche du président, elle devra avoir le courage, si son choix est ratifié par les deux Chambres, de faire la différence entre le domaine public et le

domaine privé, car elle tirera sa légitimité du Parlement et non de son amitié avec le président René Prével. Si Madame Pierre-Louis a évolué avec succès dans le secteur des ONG, elle doit aussi prendre conscience que dans le domaine politique, ce sont surtout les résultats qui comptent. Ainsi, elle devra s'entourer d'une équipe compétente pour l'aider à porter sa croix car Prével lui réserve sans doute bien des surprises voire des coups bas. L'adage ne veut-il pas que « *la politique dénature et ruine l'amitié* [13] » ?

En effet, même en connaissant l'amour et la dévotion de Michèle Pierre-Louis envers notre pays, on se demande qu'est-ce qu'elle est venue faire dans cette galère. La crise que traverse Haïti est profonde et elle n'aura pas le temps de la résoudre puisque dans un an, elle aura à faire face à l'organisation des élections. Ces dernières constituent le seul enjeu qui préoccupe réellement les forces en place, en l'occurrence le Parlement, les partis politiques, le président et l'ex-Premier ministre qui, selon certaines sources, aurait scellé une alliance avec Aristide. Dans ce jeu perfide et bourré de pièges, Michèle Duvivier Pierre-Louis n'aura même pas l'opportunité de prouver ses capacités de gestionnaire, à moins qu'elle puisse arriver à trouver des solutions urgentes et concrètes aux exigences de la population, notamment par rapport à la crise alimentaire et à la cherté de la vie. Pour cela, il faudrait qu'elle fasse montre d'imagination, de créativité et d'inventivité tant sur le plan national qu'au niveau des relations Sud-Sud, tout en conservant de très bons rapports avec les grands pays du Nord. Dans le cas contraire, elle se verra harcelée par des invectives de

toutes sortes dont la campagne de diffamation actuelle a déjà tracé la voie. D'autre part, vu l'informalité gouvernementale dans laquelle se délecte René Prével et ses ambitions par rapport à son poulain pour 2011, Michèle Duvivier Pierre-Louis, malgré sa bonne foi, se retrouvera entre l'enclume et le marteau. Si elle accepte de jouer le jeu du président, elle en sera la complice. Dans le cas contraire, elle devra le combattre... et l'on sait ce que cela donnera. Ainsi, des deux côtés, le mal est et sera infini.

Aujourd'hui, la présidence autant que le Parlement sont fragilisés. La situation socio-économique du pays est catastrophique. Michèle Duvivier Pierre-Louis saura-t-elle rétablir l'autorité de l'État qu'on attend depuis 1990 ? Comment pourra-t-elle le faire sans base politique ? Voici des questions cruciales sur lesquelles devrait se pencher l'ensemble de la population aujourd'hui dans un pays où la démocratie demeure introuvable depuis 1986.

« *La perversion de la cité commence par la fraude des mots* », disait Platon. Or nous avons assisté récemment à cette perversion par des mots sur le Net et sur les murs de la capitale. De son côté, Auguste Detoef disait que « *la véritable épreuve de l'amitié, c'est le succès : car le malheur ne réclame que du secours et ne risque que la résistance de l'avarice ; tandis que le succès voudrait de l'affection et ne rencontre que l'envie.* » Dans les jours ou les mois à venir - selon qu'elle soit ratifiée ou pas - Michèle Duvivier Pierre-Louis pourra soupeser son amitié avec Prével. Et nous tous en jouirons ou nous en payerons les conséquences ...

[1] Marc- Arthur Fils- Aimé, « *Haïti : Valse de l'insécurité et politique néolibérale* », AlterPresse, le 26 juin 2008

[2] Lyonel Trouillot, « *Des moralisateurs qui font honte* », Le Matin, 1er juillet 2008

[3] Elle a été Directrice Adjointe de l'Aéroport (1979 - 1982), Directrice de Crédit à la Bank of Nova Scotia (1976 - 1979), ou encore Chargée de l'Administration et des Ressources Humaines à la Société Financière Haïtienne de Développement (SOFHIDES - 1983 - 1984)

[4] Portrait de Michèle Pierre-Louis, FOKAL.

[5] Extrait d'une interview accordée à la réalisatrice Michèle Lemoine en 2005.

[6] Haïti Observateur, « *Michèle Pierre-Louis est-elle le choix qu'il faut dans la présente conjoncture ?* », Haïti Observateur du 2 au 9 juillet 2008.

[7] Lyonel Trouillot, « *Des moralisateurs qui font honte* », Le Matin, 1er juillet 2008

[8] Ibid.

[9] Réseau National de Défense des Droits des Haïtiens

[10] Radio Kiskeya, « *Le père Edner Devalcin rattrapé dans sa tombe par son passé controversé* », le 22 août 2007.

[11] AlterPresse, « *Haïti : Le premier ministre désigné prêt à faire le dépôt de ses pièces au parlement* », le 28 juin 2008.

[12] L'Unité Centrale de Renseignements Financiers

[13] Tahar Ben Jelloun, *Extrait de l'éloge de l'amitié*